



Violence rituelle et contrôle mental – des sujets tabous



Le canton de Thurgovie a pris des mesures de surveillance contre la clinique privée Clenia

Littenheid AG. Les déclarations d'un médecin sur la « violence rituelle » dans un documentaire de la SRF ont été à l'origine de cette décision. Le médecin en question s'est vu retirer son droit d'exercer. Dans le rapport d'enquête, il lui est reproché d'avoir développé une « fascination » à l'égard de cette thématique. Cette décision permet de faire croire au citoyen que les thèmes de la « violence rituelle » et du « contrôle mental » sont des fantasmes de conspiration. Mais est-ce vraiment le cas ?

Comme l'ont rapporté ces jours-ci les médias les plus divers, le canton de Thurgovie en Suisse a pris des mesures de surveillance contre la clinique privée de psychiatrie et de psychothérapie Clenia Littenheid AG. Cela à cause des déclarations d'un médecin de la clinique dans un documentaire de la radio et télévision suisse, SRF, intitulé « Le diable parmi nous – Panique satanique » du 14 décembre 2021, dans lequel il évoque le fait que la violence rituelle et le « Mind Control », c'est-à-dire le contrôle mental sont une réalité. Dans le documentaire, il a déclaré qu'il était en contact avec de nombreux thérapeutes qui décrivaient souvent la même chose. Des actes de violence inconcevables seraient commis avec tous les instruments imaginables. Les cercles organisés, c'est-à-dire les personnes qui font subir cela à d'autres, savent, selon lui, extrêmement bien se protéger contre les poursuites judiciaires.

Le médecin en question a finalement perdu le droit d'exercer, a reçu un blâme, plusieurs amendes et a fait l'objet de plusieurs plaintes pénales. Dans le rapport d'enquête, il est reproché au médecin et à la clinique psychiatrique de croire au récit de conspiration « violence rituelle / contrôle mental » et d'avoir développé une « fascination » pour cette thématique. En outre, ces thèmes auraient été intégrés dans les traitements thérapeutiques des patients et des formations auraient été organisées à ce sujet au sein de la clinique. Ces décisions permettent de faire croire au citoyen que les thèmes de la « violence rituelle » et du « contrôle mental » sont des fantasmes de conspiration. Mais est-ce vraiment le cas ? Que se passe-t-il par exemple pour toutes les personnes qui ont personnellement subi des violences rituelles, comme l'ont déclaré les 27 victimes et les 27 témoins dans l'émission « La secte du sang » du 30 octobre 2022 ?

Si, dans un hôpital psychiatrique, le sujet de la violence rituelle est passé sous silence, où les personnes lésées peuvent-elles encore trouver refuge et aide ?

Dans le documentaire de la SRF, les déclarations du médecin de la clinique ont fait sensation. Il semble que cette affaire ait permis de museler les sujets tabous que sont la « violence rituelle » et le contrôle mental. C'est précisément pour cette raison qu'il faut rester vigilant.

de ka.

Sources:

SRF-Doku:

<https://www.srf.ch/news/schweiz/psychiatrische-therapien-satanistische-verschwoerungen-straftanzeigen-im-fall-littenheid>

Untersuchungsbericht:

<https://www.frankurbaniok.com/post/die-dunkle-seite-der-psychologie>

Cela pourrait aussi vous intéresser:

#RituelsSataniques - Rituels sataniques et abus d'enfants - www.kla.tv/RituelsSataniques

#Suisse - www.kla.tv/Suisse

#CommentairesMediatiques - Commentaires médiatiques - www.kla.tv/CommentairesMediatiques

#Medias-fr - Médias - www.kla.tv/Medias-fr

#Ideologie-fr - Idéologie - www.kla.tv/Ideologie-fr

Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...



- ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
- peu entendu, du peuple pour le peuple...
- des informations régulières sur www.kla.tv/fr

Ça vaut la peine de rester avec nous!

Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter: www.kla.tv/abo-fr

Avis de sécurité:

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

Alors mettez-vous dès aujourd'hui en réseau en dehors d'internet!

Cliquez ici: www.kla.tv/vernetzung&lang=fr

Licence:  Licence Creative Commons avec attribution

Il est permis de diffuser et d'utiliser notre matériel avec l'attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte. Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n'est autorisé qu'avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.